



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement no 519 (2021)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le 8 septembre 2021 le règlement suivant :

Règlement no 519 (2021) : Règlement no 519 (2021) modifiant le règlement no 519 (2020) concernant la prévention des incendies.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2379, chemin de Chambly, bureau 210 à Carignan, durant les heures normales de bureau; lesdits règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 13 septembre 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 13 septembre 2021 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 13 septembre 2021.

Donné à Carignan, ce 13 septembre 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière